

## É D I T O R I A L

### Gaullistes et souverainistes pour la reconquête avec Marine Le Pen

Quiconque observe l'évolution du paysage politique ne peut qu'être frappé par l'éclatement des mouvements, partis ou coteries, émiettement qui révèle non seulement un défaut général de représentativité des élus, mais aussi, chose encore plus grave, l'impossibilité de formuler une volonté populaire nettement majoritaire, laquelle serait pourtant la seule façon de mettre un gouvernement en mesure de gouverner. Faute habituelle du "système des partis", comme disait de Gaulle, qui constatait que "*les partis ne sont pas faits pour servir la France mais ceux qui la dirigent*" (in Claude Guy "En écoutant de Gaulle") ; faute gravissime quand les partis ne concourent même plus à la formation de majorités fortes et se dispersent en machines électorales tout juste bonnes à faire des voix, mais pas un gouvernement. Sans doute est-ce là l'une des conséquences de l'oubli funeste du souci de Souveraineté, tout simplement parce que le peuple n'est souverain que si la nation l'est elle-même, si l'Etat l'est vis à vis des féodalités intérieures, si la civilisation qu'il porte et qui le forme est

protégée par des frontières et sait résister à ce qui la subvertit, l'hégémonie culturelle américaine comme l'invasion progressive du territoire par des populations allogènes incapables d'en partager l'histoire, les moeurs, les principes et le droit : la souveraineté une fois pulvérisée, le point de communion qui pendant des siècles unissait notre peuple disparaît avec elle, il n'y a plus qu'un pauvre émiettement social, culturel et politique nous menant tous et si doucement à la plus noire anarchie.

C'est pourquoi nous regardons comme un devoir, et peut-être un sacrifice, d'élargir la base idéologique et sociologique, encore trop faible, de la candidate que nous avons soutenue à l'élection présidentielle, Marine Le Pen, et cela quoi qu'il en coûte, quel que soit le risque de n'être pas compris des uns et rejeté par les autres -notons que, depuis les premiers ralliements de militants UMP de la Somme, du Val d'Oise, de Gironde, d'Isère ou des Bouches du Rhône, puis, en mai, notre lettre à MM. Fillon et Copé les invitant au réalisme, le dernier nommé interdit aux membres de l'UMP toute rencontre avec des membres du SIEL... Tant il est vrai que les états-majors des partis craignent comme la peste ceux qui troublent leur jeu confortable : pour eux, rien n'est plus dangereux que les solitaires qui entendent transcender les frontières partisans pour former de véritables rassemblements populaires, toujours exposés à leurs tirs conjoints...

Or, jamais, c'est l'honneur de la *Res-publica* depuis Clovis, un parti ne peut gouverner seul - on le vit encore entre juillet 1968 et avril 1969 où l'UDR fut seule au pouvoir, périlleuse situation qui dura dix mois et inquiéta fort le Général de Gaulle, lequel savait que sa légitimité s'en trouvait fragilisée, ce qui d'ailleurs s'avéra vite, et cruellement...

#### SOMMAIRE

#### ÉDITORIAL 1

*Gaullistes et souverainistes pour la reconquête avec Marine Le Pen*  
par Paul-Marie Coûteaux

#### COMMUNIQUÉ 3

*M. Hollande ridiculise la France*

#### LA VIE DU SIEL 4

*Gonesse, laboratoire du Rassemblement bleu marine*  
par Karim Ouchikh

#### DERNIÈRES NOUVELLES DES CABRIS 5

#### LA PAROLE A ... 6

Marc Lahmer

*La Constitution de la V<sup>e</sup> République et l'adhésion de la Turquie à l'UE*

#### LA CHRONIQUE DE ... 7

Véronique Hervouët

*La crise identitaire entre revendications et déni*

Maurice Barbara

*Qui est assez fou pour prêter à l'Etat ?*

#### NOTE DE LECTURE 9

*Vue d'oeil, Journal 2012 (Renaud Camus)*  
par Maurice Livernault

#### A vos AGENDAS ! 10

*Adhérez au SIEL*

#### LE SIEL REÇOIT ... 11

Béatrice Bourges

Contre vents et marées, avec qui le voudra, je persiste donc selon les voies que j'ai tracées, toujours persuadé que, malgré la regrettable atonie du RBM, seule Marine Le Pen est en mesure de créer une dynamique majoritaire, c'est-à-dire de construire, en l'absence de monarchie populaire (et de prétendant...), une forte légitimité politique sans laquelle il n'y aura jamais de gouvernement véritable, i.e. de gouvernement capable de gouverner, c'est-à-dire de prendre, s'il en est encore temps, les terribles mesures capables de retenir *in extremis* la France sur les pentes où nous la voyons rouler de toutes parts.

### **Un parti, non ; un rassemblement, oui**

De Gaulle encore : "les partis peuvent gagner des élections, mais rien d'autre". Quel parti, du reste, est aujourd'hui à la hauteur des immenses défis qu'affronte la France ? A gauche, l'atonie et la désunion ne cessent d'affaiblir la légitimité fort mince de M. Hollande, l'opposition frontale de deux des ministres principaux sur le sujet brûlant de la sécurité, la dissidence de plusieurs autres devant son indifférence aux pressants enjeux écologiques, la perte d'autorité de M. Désir sur un parti déchiré sur toutes les questions, de la Syrie aux retraites, n'étant que la partie visible d'un iceberg qui glace la gauche dans l'impuissance depuis qu'elle a abandonné le ressort qu'elle réinventa en 1789, la souveraineté et la légitimité populaires, abandonnant ainsi, sans hélas le comprendre, toute pensée historique, toute ambition historique, et finalement l'Histoire. Le vieux ressort de la Souveraineté et de la légitimité qui sous mille formes fit la France, celle des rois, des empereurs et quelquefois des Républiques ne se voit plus nulle part dans ses rangs (ou presque), et surtout pas à ses extrêmes, eux-mêmes dispersés et désunis, ni même au sein de syndicats peinant à mobiliser malgré la détérioration des conditions de vie d'une majorité de Français. Bref, la gauche entière est inaudible, en bout de course ; il n'y a rien à en attendre, sinon des électeurs qui, pour en être justement revenus, ne guettent plus tant un discours social qu'un discours national -n'oublions pas que, avant les chimères socialistes et communistes, ce qui se nommait encore le peuple français était national, intelligemment conservateur, et largement "de droite" -ce que fut le gaullisme, socialistes et communistes n'ayant d'ailleurs prospéré qu'en abandonnant les chimères "internationalistes" pour épouser fugitivement la cause nationale à la faveur, si l'on peut dire, de la première puis de la deuxième guerre mondiale.

En fait de morcellement, le "centre" bat tous les records : il y a l'écurie de M. Morin, celle de M. Borloo, celle de M. Bayrou, auxquelles s'ajoutent les coteries des UMP les plus mondains, les antigaullistes à la NKM, à la Juppé et autres -bonne chance à qui tente de voir clair dans cette pauvre mare où il y a plus de crocodiles qu'il n'y a d'eau... Il en va de même à l'UMP, où le tableau de la désunion est complet entre ceux qui penchent vers le centre au point d'y tomber, ceux qui lorgnent vers Marine au point d'y succomber (trop souvent hélas *in petto*), et, entre eux, la masse des "profiteurs d'abandon et débrouillards de la décadence", comme disait le Général au temps du désespoir, qui ont abandonné tout souci national pour le seul souci de carrière, et qui grouillent en tous sens à la recherche d'un micro ou d'une vedette médiatique qui les arrachent un temps à leur irrémédiable obscurité. Et ne parlons pas des souverainistes et des gaullistes dispersés, que nous connaissons si bien et que nous aimons mais qui, faute d'une quelconque perspective gouvernementale, et quelquefois même d'une quelconque trace de culture d'Etat, grenouillent et scribouillent à qui mieux-mieux dans le désert.

C'est bien là que s'inscrit notre rôle, à nous autres du SIEL : nous devons écouter ce que cherchent tant d'orphelins en quête d'une force politique qui, rappelant les points cardinaux de la politique immémoriale de la France, les rassemble sur l'essentiel d'elle-même pour former une volonté nationale. Que cherchent Béatrice Bourges, dont on lira ici l'excellent entretien, et les jeunes du si vaillant Printemps Français, que cherchent le "Parti de la vie" de Jean-Claude Martinez, que cherchent nos amis qui se veulent d'abord chrétiens, tel Xavier Lemoine et bien d'autres élus UMP plus ou moins entrés en dissidence, que cherchent Renaud Camus et tous ceux qui, eux aussi en ordre dispersés, tentent de mobiliser les Français contre le "Changement de peuple et de civilisation", que cherchent les militants de "Debout la République" et ceux qui se désespèrent au fond de ce qui reste du MPF ? Ils cherchent un vaste rassemblement national faute duquel ils savent bien que leurs initiatives resteront sans suite -et la France aussi, probablement...

Notre responsabilité est donc immense : à nous de réunir tous ceux que dégoûte l'hégémonie soixante-huitarde, tous ceux que choque l'existentialisme triomphant qui tord et dénature toute chose, les nations, les êtres, la nature en toutes ses essences et pour commencer la nature humaine, jusqu'à celle des hommes et des femmes ; à nous d'unir tous ceux qui se dressent en désordre contre les dictateurs du néant, les décervelés assoiffés de chaos et les jouisseurs d'anarchie, à nous de dépasser les appareils et de surmonter la dispersion générale pour parler à tous les orphelins de la France - en veillant toujours à le faire avec amitié, compréhension, patience et, s'il le faut, avec complicité. A nous, membres ou amis du SIEL de prendre nos compatriotes par la main pour les conduire sur les voies du Rassemblement national, où chaque Français trouve toujours sa place.

**Paul-Marie Coûteaux**  
Président de SIEL

## Communiqué de Paul-Marie COÛTEAUX

### M. Hollande ridiculise la France

Au sommet de Saint-Pétersbourg M. Hollande se trouve en position ridicule, et avec lui la France. Converti en caniche des Etats-Unis au Proche-Orient comme jadis Guy Mollet ou Christian Pineau, prisonnier des surenchères d'un ministre des Affaires étrangères fanatique, le Président de la République française déconsidère son nom et celui de son pays. Tombé au fond de l'habile piège russe, il est cruellement seul à soutenir un Président des Etats-Unis lui-même contesté par une majorité de sa population, et même de son parti, ne se trouvant plus finalement défendu que par les vieux faucons des équipes Bush, et tenant pauvrement en laisse le pauvre toutou français.

Seul, M. Hollande l'est aussi en France où, derrière la façade d'une représentation nationale dont il est plus évident que jamais que, à la différence du Parlement britannique, elle ne n'évoque nullement notre pays, les voix se multiplient contre une intervention militaire dont les Français finissent pas comprendre, après les aventures, au Kosovo, en Irak, en Libye, qu'elle ne peut mener qu'au chaos, lequel est sans doute voulu par les jusqu'au bushistes et leurs divers mandataires acharnés à favoriser et exciter l'islamisme sunnite, autre élément du chaos général qui mine de toutes parts le monde arabe.

Les Français savent de puis longtemps que la France doit, comme le répétait de Gaulle, se garder de faire les guerres qui ne sont pas les siennes, s'empêcher d'attaquer un peuple qui ne lui a rien fait (et encore au bénéfice d'un fanatisme religieux qui, lui, nous menace !), refuser de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un Etat, même quand les provocations ont fini par rendre fous leurs dirigeants; les Français sont au contraire gardiens d'une Charte des Nations Unies qu'ils ont eux-mêmes écrite, qui fait du principe de souveraineté la clef de voûte du droit international, et qui interdit les interventions militaires hormis les cas prévus au Titre VII et constatés par le seul Conseil de Sécurité -ou bien la France devra quitter l'Organisation universelle et se mettre au ban des nations sous le couvert déchiré d'une Communauté internationale réduite aux Etats Unis et aux féodaux du Qatar et d'Arabie Saoudite.

Il est cependant remarquable que le coup réussi de M. Poutine, lequel est parvenu à réunir les Européens, pourrait esquisser un retour sur la scène internationale de l'Europe, une Europe européenne qui, lorsqu'elle va de l'Atlantique à l'Oural peut enfin se dégager de l'hégémonie états-unienne et de ses diktats. Seule la lâcheté de M. Hollande et l'insigne naïveté d'une rhétorique des droits de l'Homme si éculée qu'elle ne parvient plus, malgré les renforts de la désinformation, à manipuler les opinions publiques, peut expliquer que la nouvelle coopération trans-européenne se fasse sans la France -voire contre elle.

Isolé dans le monde, isolé en Europe, isolé en France, M. Hollande doit se reprendre et retrouver les voies d'une politique française dont on aurait pu croire, après son action au Mali, qu'il avait gardé quelques lueurs, et qui commande, en Syrie, où le principal tort de M. Assad est de résister victorieusement à l'islamisme, comme partout dans le monde arabe, de soutenir les laïcs et les modérés de tous les camps contre les extrémismes une fois de plus coalisés.

\* \* \*

**Paul-Marie Coûteaux** a participé à la **deuxième rencontre sur l'engagement chrétien en politique** à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône), les 7 et 8 septembre

**Paul-Marie Coûteaux** a présidé l'**Université d'été régionale du SIEL - Rhône Alpes**, organisé à Saint-Loup (Rhône), le 8 septembre

**Catherine Rouvier** et **Karim Ouchickh** représentent le SIEL à l'**Université d'été du FN** à Marseille (Bouches-du-Rhône), les 14 et 15 septembre

### **Gonesse, laboratoire du Rassemblement bleu marine**

A 16 kilomètres à vol d'oiseau de Notre-Dame de Paris, située aux confins de l'est du Val d'Oise, Gonesse serait une agglomération de la région parisienne relativement méconnue si l'opinion publique de notre pays ne demeurait hantée par le souvenir de la catastrophe du Concorde qui a endeuillé cette ville voici 13 ans. Cette commune de 28.000 habitants environ cumule bon nombre des handicaps qui frappent ordinairement les communes de banlieue ; enclavement économique, taux de chômage élevé, insécurité grandissante, atomisation de la population en communautés repliées sur elles-mêmes... Dirigée depuis près de vingt ans par Jean-Pierre Blazy, inamovible député maire PS d'une municipalité socialo-communiste qui se maintient au pouvoir grâce à un maillage politique d'une redoutable efficacité, cette ville s'enfonce dans un déclin inexorable alors qu'elle dispose à l'évidence d'atouts non négligeables : une réserve foncière considérable, la proximité des aéroports du Bourget et de Roissy Charles de Gaulle, une desserte autoroutière exceptionnelle, un héritage historique flatteur...

Les Gonessiens exprimant un ras-le-bol croissant à l'égard d'une équipe municipale incapable de régler convenablement les affaires de la cité, un changement politique s'imposait dans un territoire où Marine Le Pen ne cesse, ces dernières années, d'enregistrer des performances électorales inattendues au regard de la composition sociologique de la population locale. Ayant exprimé de longue date la volonté de relever le défi de la compétition municipale, avec le dessein de prémunir ma commune des maux dont elle souffre depuis trop longtemps, j'ai été investi officiellement par le Rassemblement Bleu Marine en avril dernier. Considérant sans doute que les équilibres politiques du moment n'étaient guère favorable à Gonesse à une candidature de la droite parlementaire, entretenant avec moi des relations de confiance et de cordialité anciennes, Denis Vigouroux, chef de file historique de l'UMP locale, m'a contacté en mai dernier en vue de conclure, au nom et pour le compte de la droite gonesienne unie derrière lui, une alliance électorale ambitieuse, avec la volonté de créer un large rassemblement des forces désirant œuvrer sincèrement au redressement et au rayonnement de la ville : à Gonesse, point de liste labellisée "Union des droites" ; principe de réalité oblige, seront ainsi les bienvenus sur cette liste celles et ceux qui, venant de la droite comme de la gauche, désirent congédier la municipaliste socialiste en place. Le paysage électoral est donc aujourd'hui fort simple à décrire : sans ignorer la présence d'un candidat déclaré UDI et, vraisemblablement, celle d'un futur compétiteur écologiste, la liste *Gonesse Bleu Marine* que je conduis se présente désormais, aux yeux de la population, comme l'alternative crédible à la liste PS qui sera probablement emmenée dans quelques semaines par le député maire en place.

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier cette liste a été adoubée avec éclat par Marine Le Pen qui s'est déplacée à Gonesse pour la soutenir activement, dans le cadre d'une conférence de presse qui fut largement couverte puis relayée par la presse locale et nationale. Alors que sa démarche a été parfaitement comprise et encouragée localement par sa famille politique, Denis Vigouroux doit affronter depuis lors, non sans courage, les foudres de la direction nationale de l'UMP qui a programmé son exclusion durant cet été. Avec le cas de Gonesse, - distinct de celui de Gamaches souvent présenté, bien à tort, comme son précédent naturel -, les médias auront retenu ici l'émergence d'une équation électorale inédite en France, au moins à l'échelle d'une ville de près de 30.000 habitants : l'addition vertueuse des forces marinistes, composées du SIEL et du Front national, avec celles de la droite institutionnelle, représentée ici par l'UMP, les unes et les autres étant soudées par une commune volonté d'élargir les rangs de leur coalition à d'autres forces politiques, y compris en intégrant celles venant des rives de la gauche patriote.

Du point de vue de la stratégie politique que le SIEL doit adopter en vue des élections municipales, l'exemple de Gonesse doit permettre à chacun d'entre nous de tirer un enseignement général : la réalité du terrain commande tout. Plutôt que de s'enfermer dans une logique politique rigide qui condamnerait le SIEL à rechercher des alliances électorales exclusives avec l'UMP, - en tous cas avec des militants qui sortiraient uniquement de ses rangs -, il importe pour notre formation politique de toujours rechercher la formule électorale locale idoine : à chacun de nos candidats investis par le SIEL, dans le cadre du Rassemblement Bleu Marine, de trouver au fond, dans la composition de sa liste, l'équilibre politique qui épousera le mieux les réalités sociologiques de la commune concernée, sans jamais négliger par principe la moindre force patriote. Bâtie à partir de convictions idéologiques fortes, la politique est aussi affaire de pragmatisme.

**Karim Ouchikh**

Président exécutif du SIEL, Chargé des élections municipales  
Administrateur du RBM

## **Municipales : A Gamaches (Somme), une liste exemplaire**

Notre ami Arnaud Cléré (SIEL-Somme) nous annonce que la liste municipale qu'il mène à Gamaches, "Gamaches Ensemble, l'Union des Droites !", est désormais complète.

Elle respecte la parité et rassemble toutes les forces de droite, se composant comme suit : 7 candidats issus de UMP, 5 candidats FN, 5 candidats SIEL et 5 candidats indépendants ou appartenant à d'autres mouvements de droite.

"Je souhaite sincèrement, dit Arnaud Cléré reprenant une expression de Paul-Marie Coûteaux, que notre initiative d'union de toutes les droites puisse "Gamachiser" notre pays. Je tiens à vous dire de nouveau combien de suis fier de "porter" les couleurs du SIEL et vous assure de mon entier dévouement pour défendre nos valeurs et notre mouvement."

Voici l'adresse du site de la liste d'Arnaud Cléré : [www.gamaches-ensemble.fr](http://www.gamaches-ensemble.fr)



## **DERNIERES NOUVELLES DES CABRIS**

### **60 000 euros d'amende pour les Maltais...**

Chaque semaine, des centaines de clandestins africains débarquent sur les côtes de Malte. Le 9 juillet, saisie en urgence par des ONG, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a interdit le renvoi par le gouvernement maltais de 70 migrants somaliens, alors que 1000 Libyens étaient arrivés dans les 48 heures précédentes. Début août, un bateau-citerne libérien a secouru 102 immigrés à la dérive. La Commission a demandé à Malte de les accueillir, ce qu'elle a refusé, en déclarant que « la Libye était plus proche ». Scandaleusement, Bruxelles fait la sourde oreille à tous les appels à l'aide lancés par le gouvernement maltais... Pire, les « autorités » européennes se permettent de tirer l'oreille de ce petit pays sans tenir compte de ses moyens limités pour faire face. Avant que Malte n'adhère à l'UE en 2004, le taux d'immigration était négligeable. Sa proximité avec l'Afrique du Nord en a ensuite fait une porte d'entrée de l'UE. À Malte, les immigrés sont systématiquement soumis à une période de rétention dans des centres surpeuplés. La CEDH vient d'imposer une amende de 60 000 euros, jugeant que les conditions dans lesquelles certains immigrés étaient détenus relevaient de traitements inhumains ou dégradants.

Malte appelle au partage avec Bruxelles du fardeau financier lié à l'immigration, mais ne reçoit aucune réponse il est donc normal que des hordes d'immigrés entrent illégalement dans l'UE via Malte, mais il est illégal que ce pays refoule une partie de ces immigrés alors que ses centres d'accueil sont saturés. Les Maltais commencent à comprendre le piège européen : le remplacement de population doit se réaliser !

### **Le prix de la croissance en Lettonie**

Baucoup prennent la Lettonie comme un exemple de réussite des politiques d'austérité prônées par la Commission parce qu'elle renoue avec la croissance. Mais son PIB est de 12% inférieur à son niveau de 2007, le chômage a explosé (plus de 20%), les salaires ont diminué, les inégalités se sont creusées, et 10% de la population active a quitté le pays. Serait-ce le prix à payer pour adopter l'euro - en janvier prochain ?

### **Les Pays-Bas révisent leur définition de la subsidiarité**

Selon un document du ministère Hollandais des Affaires Étrangères traitant de la subsidiarité, le gouvernement de La Haye est convaincu que le temps d'une « *union toujours plus étroite dans tous les domaines est derrière nous* ». Comme le résultat du référendum de 2005 l'a clairement démontré, le peuple néerlandais était, et est toujours, insatisfait d'une Union qui étend continuellement son emprise, comme si c'était un but en soi. La note se termine par un objectif, celui de construire « *une Union européenne plus modeste, plus sobre, mais en même temps plus efficace* ».

### **Mme Merkel saute moins haut**

À l'approche des élections législatives, Mme Merkel change de « discours européen » : ainsi, elle n'hésite pas à dénoncer en public « l'inefficacité » de la Commission et fait pression pour retarder les négociations d'adhésion avec la Turquie. Il faut dire que tout le nouveau parti eurosceptique, « *Alternative pour l'Allemagne* » - qui demande la dissolution de la zone euro et le retour progressif aux monnaies nationales - pourrait créer la surprise en septembre, de nombreux observateurs politiques lui prédisant même un beau score aux européennes.

### **Loi Taubira : le Conseil constitutionnel ignore les engagements de la France**

La Déclaration universelle de 1948, le Pacte de l'ONU sur les droits civils et politiques ainsi que la Convention européenne des droits de l'homme de 1950 inscrivent clairement le mariage dans le cadre anthropologique naturel de la reproduction sexuée, laquelle suppose évidemment l'altérité homme/femme. Depuis vingt ans, le Conseil constitutionnel n'a jamais manqué de déclarer inconstitutionnels les traités européens et invité le constituant à la révision de la Constitution. N'aurait-il pas dû agir de façon analogue en constatant que la loi Taubira était incompatible avec les engagements internationaux de la France ? Cette fois, c'est une loi qui est incompatible avec des traités internationaux. Or, un traité est supérieur à la loi interne et inférieur à la Constitution. En vertu de l'article 55 de la Constitution, la France ne peut adopter une loi se trouvant en conflit avec une convention internationale régulièrement ratifiée par la France. Le Conseil constitutionnel ayant validé la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe, a donc bien violé la Constitution !

## **La Constitution de la V<sup>e</sup> République et l'adhésion de la Turquie à l'UE**

La perspective de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne préoccupe tous ceux qui sont soucieux de la pérennité de la civilisation française. Or, la probabilité d'une telle adhésion s'est accrue depuis la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008 - initiée, ne l'oublions pas, par Nicolas Sarkozy -, aboutissant à la rédaction suivante de l'article 88-5 de notre Loi fondamentale :

« Tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un État à l'Union européenne est soumis au référendum par le Président de la République. Toutefois, par le vote d'une motion en termes identiques par chaque assemblée à la majorité des trois cinquièmes, le Parlement peut autoriser l'adoption du projet de loi selon la procédure prévue au troisième alinéa de l'article 89. »

Connaissance prise dudit 3<sup>e</sup> alinéa de l'article 89, cela signifie que l'adhésion à l'UE de la Turquie peut être imposée par les parlementaires réunis en Congrès et votant à la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés, en dehors par conséquent de toute votation populaire dont les citoyens sont dépossédés. Il faut donc de toute nécessité restaurer l'obligation de recourir à la voie de l'approbation populaire lorsque l'essentiel est en cause.

Toutefois, il n'est pas bon de revenir à la rédaction précédente de l'article 88-5, issue de la révision constitutionnelle du 1<sup>er</sup> mars 2005, qui disposait que « tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un Etat à l'Union européenne est soumis au référendum par le Président de la République ». En effet, il ne faut jamais trop multiplier les *referendum*, mais au contraire limiter leur recours aux textes portant sur les dispositions essentielles du contrat social. Par exemple, la récente adhésion de la Croatie en qualité de 28<sup>e</sup> membre de l'UE, si elle avait dû être soumise à *referendum*, aurait emporté un taux de participation ridiculement bas propre à donner des arguments aux adversaires des votations populaires.

La solution, simple dans son principe, est autre. Il conviendrait de soumettre toute nouvelle adhésion à l'Union européenne à une approbation du Parlement français statuant à la majorité des 2/3 de ses membres (il est préférable en effet d'opter pour une majorité des 2/3 soit 66 % plutôt que pour celle des 3/5<sup>e</sup> soit 60 %), et de disposer parallèlement que, dans un délai de trois mois consécutif à ce vote, la décision d'approbation sera soumise à validation populaire en cas de pétition émanant en ce sens d'au moins un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales.

Ce type de disposition ne serait pas nouveau dans notre droit positif, puisqu'il n'est autre qu'une réminiscence du « droit à réclamation » proposé en matière de vote de la loi ordinaire par Condorcet dans le cadre du projet de Constitution girondine des 15 et 16 février 1793, repris sous une forme modifiée dans les articles 58 et 59 de la Constitution montagnarde de l'an I (24 juin 1793), votée et non appliquée. Dans ce cadre, le corps législatif votait un texte, dit « loi proposée », lequel était envoyé à toutes les communes de France et, suivant l'article 59 :

« Quarante jours après l'envoi de la loi proposée, si, dans la moitié des départements, plus un, le dixième des Assemblées primaires de chacun d'eux, régulièrement formées, n'a pas réclaté, le projet est accepté et devient loi. »

En d'autres termes, la loi était soumise à *referendum* s'il y avait réclamation dans les formes prescrites<sup>1</sup>.

En définitive, un tel procédé réactualisé, facile d'emploi, s'avère beaucoup plus souple que la solution du *referendum* obligatoire pour toute nouvelle adhésion, et préserve les droits de la nation. De la sorte, le nouvel article 88-5 s'établirait ainsi :

« Le Parlement adopte tout projet de loi autorisant la ratification d'un traité relatif à l'adhésion d'un Etat à l'Union européenne par le vote d'une motion adoptée en termes identiques par chaque assemblée à la majorité des deux tiers des membres inscrits. Si, dans le délai de trois mois, un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales réclame par voie de pétition contre la motion adoptée, le projet de loi est soumis à référendum. »

\* Avocat, Docteur en droit, membre du Bureau du SIEL

<sup>1</sup> En vérité, comme l'a démontré Albert Mathiez par exemple, sachant que « les Assemblées primaires se forment extraordinairement sur la demande du cinquième des citoyens qui ont droit d'y voter » (art. 34), il était matériellement impossible que toutes ces conditions puissent être réunies dans un délai de quarante jours, de sorte que les Montagnards avaient confectionné cette disposition en prenant soin de la vider de sa substance. Voy. « La Constitution de 1793 », *Annales historiques de la Révolution française*, 1928, p. 513 et *Girondins et Montagnards*, Paris, Firmin-Didot, 1930, p. 99

## ***La crise identitaire entre revendications et déni***

*Être ou ne pas être*, telle est la question. Cet Être est-il notre corps, notre être biologique ? Quoique d'aucuns aimeraient nous le faire croire, nous savons bien que nous ne sommes pas qu'une somme d'organes. De fait, nous nous distinguons du monde animal par la pratique du langage. Le nom qui nous est donné, l'image de nous-mêmes que le regard de l'Autre nous renvoie, les mots qui nous sont adressés et que l'on échange, sont ce qui nous apporte *reconnaissance*. C'est dans cette dépendance de l'Autre qu'émerge et existe le sujet humain. La mère qui est l'Autre inaugural, est le miroir dans lequel se façonnent le narcissisme, les frustrations et blessures, dont dépend notre conception de nous-mêmes. C'est pourquoi les revendications identitaires recouvrent toujours cette question lancinante, passionnelle, celle de la « dignité », dont les conceptions varient selon les différents modèles culturels, éducatifs et sociaux. C'est ce qui fait de la construction identitaire le vecteur de l'humanisation mais aussi une boîte de Pandore. L'éducation en est le maître d'œuvre et les institutions son prolongement.

La crise identitaire contemporaine tient pour une part à la mutation des valeurs morales et des modèles éducatifs qui est intervenue dans le champ occidental avec l'avènement de la société de consommation. D'autre part à la mise en contact de ce modèle déstabilisé avec celui des sociétés traditionnelles qui lui sont pour la plupart antagonistes.

Dans les sociétés traditionnelles, la « dignité » est conditionnée à l'appartenance au sexe mâle. Cette éducation qui valorise les fils pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils font, ne favorise pas leur investissement dans le travail (ce qui cause l'anémie économique, endémique, qui a cours dans la plupart des sociétés traditionnelles). Ces prémisses éducatives engendrent un modèle social où le Droit a pour fonction de légitimer l'arbitraire des inégalités sexuelles, économiques et sociétales (politiques féodales, prédatrices, tribalisme, théocentrisme, ethnocentrisme).

Comment des hommes dont les critères de « dignité » sont référés à l'appartenance au sexe mâle et sans culture du travail, peuvent-ils trouver leur place, c'est-à-dire leurs repères, dans une société dont les critères de « dignité » sont dans une large mesure associés à la réussite sociale et économique ? Qui plus est : quand cette réussite et cette dignité sont accessibles aux femmes (qui deviennent ainsi non plus des contrepoints négatifs, voués à faire valoir leur supériorité virile, mais des compétitrices).

De fait, nous voyons qu'ils réagissent sur ces deux fronts : défendre leur conception traditionnelle de la dignité en contraignant les femmes à adopter un statut dévalué ostentatoire. D'autre part s'approprient les critères de dignité de la société de consommation, ceux de la réussite économique, en affichant ses signes ostentatoires de richesse, acquis généralement par des trafics et prédatons en tous genres.

La société occidentale est des moins préparée à faire face à cette situation, parce qu'elle est prise en porte-à-faux avec sa culture chrétienne. D'une part en raison de son reniement, c'est-à-dire la submersion de toutes ses valeurs humanistes et morales, quand ont triomphé celles de la société de consommation, les valeurs matérialistes, comptables, monétaires. D'autre part du fait d'un retour en boomerang du refoulé chrétien qui se manifeste sous la forme d'un sado-masochisme auto-sacrificiel : repentance, auto-dénigrement, haine de soi. Et ses contreparties : l'idéalisation et la victimisation de l'Autre. Ce qui n'exclut pas une duplicité : la tentation de la barbarie. Une régression abyssale qui, pour l'idéologie libérale-libertaire, est une progression puisqu'elle permet de repousser les limites ultimes des interdits énoncés par le droit occidental (esclavage, polygamie, viol, pédophilie, meurtre).

\* Psychanalyste et essayiste, vice-présidente du SIEL

## **Qui est assez fou pour prêter à l'Etat ?**

Dans le budget de l'Etat, il y a 240 milliards d'euros de recettes par an et 300 milliards de dépenses. Quant à la dette, elle s'élève à près de 1 500 milliards. Qui est assez fou pour prêter à un emprunteur qui dépense un quart de plus que ses recettes et dont la dette équivaut à six ans de celles-ci ? Pourtant, il se trouve tous les ans des prêteurs pour apporter les 60 milliards manquants dans le budget et les quelques 300 milliards pour rembourser la dette arrivant à échéance.

Plus étonnant encore, ces prêteurs acceptent de prêter leur argent à des taux d'intérêt très bas : 2,50 % l'an pour des crédits à dix ans, 0,25 % pour des crédits à un an, moins encore pour des durées plus courtes. Bien des emprunteurs rêveraient de telles conditions.

L'Etat, dira-t-on, traverse une crise passagère et ses finances vont se redresser dès que la croissance économique reviendra. C'est un pari sur l'avenir et l'avenir dira s'il est justifié. Mais, hélas, l'inverse peut aussi être vrai : la crise peut s'accroître et les finances publiques se détériorer encore. Il n'est pas prudent pour un prêteur de s'appuyer sur des spéculations aussi hasardeuses.

L'Etat, dira-t-on encore, est un emprunteur parfaitement solvable car il peut toujours augmenter les impôts pour couvrir ses besoins. Mais est-ce si sûr ? Chacun sent bien qu'il y a une limite à l'impôt et qu'elle est probablement déjà atteinte.

On dira encore que, même si une partie de la souveraineté a été transférée à la BCE par le traité de Maëstricht, la France conserve assez de poids en Europe pour que l'Etat obtienne de la BCE toutes les avances nécessaires. Mais est-ce si sûr ? Les autres Etats peuvent se raidir et la BCE refuser au Trésor français les crédits qu'il sollicitera.

On dira enfin que la France peut quitter la zone euro, que l'Etat, grâce aux avances de la Banque de France, remboursera ses dettes sans difficulté et que l'inflation qui en résultera allègera le poids de la dette. Mais si on pense qu'il y aura de l'inflation, on ne prête pas à taux si bas.

L'attitude des prêteurs est décidément incompréhensible. Mais qui sont ces prêteurs ? D'après les chiffres de la Banque de France, il y a encore beaucoup d'étrangers, mais les montants stagnent et la proportion baisse (ils commencent à comprendre !). La catégorie qui prend de plus en plus d'importance est celle des institutions françaises : banques, Sicav, compagnies d'assurance et caisses de retraite.

Les institutions financières françaises emploient les fonds des déposants et épargnants à soutenir l'Etat, qui peut ainsi poursuivre sa politique de dépense. Elles risquent de le payer cher, et leurs clients avec elles. Les Français ont tort de croire leur épargne en sécurité. Sans le savoir, ils sont les fous qui prêtent à l'Etat.

De plus, il y a urgence. Banques, compagnies d'assurances, caisses de retraite et autres institutions sont probablement à la limite des moyens qu'elles peuvent consacrer au financement de l'Etat. Il suffit d'un retrait même très partiel des prêteurs étrangers, d'une hausse même légère des taux d'intérêt, d'une simple inquiétude sur la situation sociale ou politique, pour que l'Etat n'arrive plus à emprunter, et donc à honorer ses échéances.

Il serait normal, et sain, que les institutions françaises cessent d'alimenter le tonneau des Danaïdes du budget. Mais la crise qui en résulterait serait dramatique pour les épargnants. D'où une autre question : l'Etat est-il capable de rétablir d'urgence ses comptes et de dégager assez d'argent pour commencer à rembourser sa dette ?

\* Pseudonyme d'un important conseiller financier de Paris, membre du SIEL



dessin de **Laure Brard**  
membre du SIEL, responsable Poitou-Charentes

## NOTE DE LECTURE

### "Vue d'oeil, Journal 2012" par Renaud Camus (Ed. Fayard)

L'édition 2012 du journal de Renaud Camus est dédiée à Maître Karim Ouchikh, notre président exécutif, qui est son défenseur dans le procès que lui intente une de ces organisations pseudo-compassionnelles qui fleurissent il y a trente ans pour faire diversion à l'échec patent du projet miterrandien, et ont réussi depuis lors à pervertir suffisamment les esprits pour asseoir le pouvoir discrétionnaire du groupe social défini par l'auteur comme « la petite bourgeoisie prolétarisée ». Des propos qu'il aurait tenus publiquement concernant « le grand remplacement », titre de l'un de ses récents ouvrages, seraient à l'origine de cette vindicte obstinée et haineuse à son encontre.

Renaud Camus réside principalement dans un château médiéval, au cœur d'un village du Lot-et-Garonne, Plieux, qui nécessite un entretien permanent et ruineux, en dépit de l'aide qui lui est chichement accordée pour le gros-œuvre par les Monuments Historiques.

Il tient son journal depuis 1976 ; ce crû 2012 sera vraisemblablement le dernier à connaître une vente en librairie, puisque ses éditeurs, s'alignant piteusement sur la bien-pensance officielle, sont en passe de lui retirer leur concours. Ce volume est particulièrement passionnant, car, au-delà de l'intérêt que provoque la narration proprement diurnale, ce fut l'année où l'on vit un benêt maléfique succéder à un histrion non moins nuisible à la Présidence de la République Française.

D'ailleurs l'auteur, président du parti de l'Innocence, eut un moment l'intention de participer à l'âpre compétition, velléité dont il fut rapidement dissuadé par la maigre obtention de seulement deux promesses de parrainage. Ce fut aussi l'année de la création du SIEL ; invité par Paul Marie Coûteaux à son congrès fondateur, il s'y exprima, aux côtés de Marine Le Pen, à laquelle il se rallia bientôt, de par les incitations mesurées de ce dernier, affranchi des ultimes préjugés qui entravaient encore ce rapprochement salutaire, et conquis par la hauteur de son discours et la force émanant de sa présence.

Quasi-quotidiennement, même lorsqu'il voyage, aux alentours de minuit, Renaud Camus consigne scrupuleusement les événements et impressions qui ont ponctué la journée écoulée, sans complaisance ni préciosité. L'étonnante prégnance de son témoignage relève tout autant de la diversité des sujets qu'il aborde, que de la manière limpide dont il les relate, soutenue par une syntaxe sans faille et une lexicologie irréprochable, ignorante des clichés langagiers en vigueur. Il nous entretient de ses soucis domestiques, physiologiques, des conflits de voisinage auxquels il n'échappe pas, mais aussi de ses lectures, des musiques qu'il écoute, des contrées qu'il a parcourues, et toutes ces considérations, en apparence fort éloignées les unes des autres constituent sous sa plume un ensemble cohérent et vivace, qui devient au fil des pages une authentique ascèse.

Sobre et frugal, Renaud Camus travaille inlassablement sur pas moins d'une douzaine de chantiers littéraires, dont le présent journal, et la suite des « Demeures de l'esprit », vaste tâche qui le relie encore au monde de l'édition, mais aussi picturaux et photographiques. Ces activités multiples, qui laissent peu de temps au sommeil, sont censées lui apporter les revenus, qui, ajoutés à sa faible retraite, devraient lui permettre de joindre les deux bouts, car, comme il le précise, son rêve permanent est d'avoir un solde bancaire positif.

Confiné aux petits tirages, il n'en est pas moins reconnu par ses pairs comme l'un des quelques rares maîtres de l'époque, et, aux grincheux et envieux qui ricanent sur sa propension à étaler ses misères et ses irritations, il rétorque que le journal qu'il tient se doit « d'être un reportage sur ce que c'est que la vie ». 2012 aura aussi été l'année au cours de laquelle il se sera définitivement lassé de France-Culture et du Monde, exaspéré par le sabir envahissant et la dérive droit-de-l'homme qui caractérisent désormais ces deux organes, un temps reconnus comme des soubassements solides de la qualité française.

Se sentant de plus en plus étranger au sein de la société française telle quelle se transforme sous nos yeux, il constate avec amertume et colère que de larges franges de la population séculaire se laissent passivement déposséder du sol et du patrimoine que nos aïeux surent conserver et perpétuer si longtemps, par le truchement d'une conscience nationale transmise de génération en génération, et tombée aujourd'hui en déshérence. Mais dans le même temps, il voit un nombre croissant de femmes et d'hommes reconnaître le bien-fondé des mises en garde qu'avec quelques autres rebelles il nous prodigue.

**Maurice Livernault**



**" Les articles publiés n'engagent la responsabilité que de leurs auteurs."**



**A vos agendas !**



Réunion du **Comité Directeur du SIEL** : **vendredi 4 octobre**



Réunion du **Bureau Régional Ile de France** : **mardi 17 septembre**  
rendez-vous à partir de 19h30 au Restaurant le France – Rue du Commandant Mouchotte – Paris 15ème



**Radio Courtoisie (95,6 MHz)**

**LIBRE JOURNAL de la Nuit de Paul-Marie COÛTEAUX**

Chaque **mercredi** de 21h30 à 23h - **Rediffusion** : le **vendredi** de 21h30 à 23h



---

*Aidez le SIEL, le SIEL aidera la France*

---

**BULLETIN D'ADHESION**

**Souveraineté, Indépendance Et Libertés**  
**S.I.E.L 51 rue de Paradis - 75010 PARIS**

**Nom** ..... **Prénom** .....  
**N°** ..... **Rue** .....  
**Code Postal** ..... **Ville** .....  
**Tél.** ..... **mobile** .....  
**Courriel** ..... **@** .....

**ADHESION :**

- Lettre d'information mensuelle (11 n°) :** **13 €** (pour la version 'papier')
- Adhésion simple :** **36 €**
- Adhésion active :** **60 €**
- Lycéen/Étudiant/Demandeur d'emploi :** **15 €**
- Membre bienfaiteur :** **100 € à 500 €** (*Indiquer la somme*)

*Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Pierre Hervieux mandataire financier du S.I.E.L*

*Chaque cotisation ou don ou soutien bénéficie d'une réduction fiscale de 66 % ce qui réduit le coût des deux tiers (2/3).  
Le reçu fiscal vous sera systématiquement envoyé sans que vous ayez à le solliciter.*

## Le SIEL reçoit ... Béatrice Bourges



Béatrice BOURGES est Porte-parole du Printemps français

*Vous êtes à l'origine de ce que l'on appelle le Printemps français. Pouvez-vous nous en dire un peu plus, pourquoi ce mouvement et pourquoi ce nom ?*

**Béatrice Bourges** - Le Printemps français, dont je suis, avec d'autres, à l'origine, n'est pas un mouvement mais un état d'esprit, un état d'esprit de résistance. Il est né sur les Champs Élysées au soir du 24 mars dernier, date de la deuxième grande manifestation à Paris contre la loi Taubira, au milieu des chants et des gaz lacrymogènes. Nous avons vécu un moment très fort, voire mythique, qu'il me sera impossible d'oublier : d'un côté les CRS, très agressifs car ils avaient pour ordre d'être répressifs et de créer l'incident et de l'autre un peuple debout, fier et non violent. C'est comme si le peuple était sorti d'une sorte d'hibernation et que tout à coup, il avait décidé de ne plus subir mais d'être acteur de son destin. Le Printemps français est composé de résistants non violents qui ont décidé de se faire entendre d'un gouvernement méprisant. Un vote n'est pas un *blanc-seing* et tout gouvernement a le devoir d'écouter le peuple à qui il doit rendre des comptes. C'est ce qu'a l'air d'avoir oublié le gouvernement actuel qui a une bien curieuse notion de la démocratie. Cet esprit de résistance a vocation à s'étendre. Il le fait avec tous les mouvements informels qui fleurissent dans toute la France. Il libère la parole, lève les tabous afin de reconstruire une société de bon sens, fondée sur le réel, une société plus humaine, qui respecte l'autre, qui protège le plus faible, une société moins consumériste, dans laquelle la finance ne soit plus le maître absolu. Il est là pour briser les barrières mentales.

Le Printemps Français fait référence aux pays dont les peuples se sont levés avec fierté et courage face à des gouvernants qui les opprimaient. Je pense en particulier au Printemps de Prague. Nous sommes de plus en plus nombreux à être actifs dans cette résistance transgressive et non violente.

*Cette mobilisation d'une très forte ampleur depuis 10 mois n'est pas retombée. Faut-il lui donner une perspective politique ?*

**B.B.** - Ce mouvement qui est né va transformer complètement la donne politique. Je pense que le paysage va complètement changer. Je suis persuadée qu'on est à l'aube d'une « révolution »

politique. Les partis existants sont dépassés. Aucun n'a pris une part active à ce qui s'est passé. Aucun n'a eu le courage de se mouiller réellement. Rares sont ceux qui, depuis le début, se sont véritablement prononcés. Lorsque j'ai démarré ce combat, il y a six ans, je me suis battue contre le gouvernement de Nicolas Sarkozy. N'oublions tout de même pas que c'est Nadine Morano, Secrétaire d'Etat à la famille qui voulait instituer le statut de beau-parent pour les personnes de même sexe, ce qui était un pas déterminant pour la reconnaissance de « l'homoparentalité ». N'oublions pas non plus que c'est sous Luc Chatel, ministre de l'Education nationale que l'idéologie du genre est apparue de façon aussi subversive dans les programmes scolaires. Jean-François Copé était bien silencieux sur le sujet à l'époque... Quant à François Fillon, il vient d'annoncer qu'il ne reviendrait pas sur la loi s'il était élu. Et je pourrais multiplier les exemples. Concernant le FN, on ne peut vraiment pas dire qu'il ait été très présent dans le débat. Certains députés se sont exprimés à titre personnel et je leur en rends grâce, mais le parti dans son ensemble est divisé sur cette question. Au sein du RBM, le SIEL s'est bien plus nettement engagé... Il faut réunir des personnes, venant d'horizons politiques différents, sans exclusive, autour de la défense du Bien commun. Ce qu'il faut proposer aux électeurs ce sont des valeurs, au-delà des étiquettes qui ne veulent plus rien dire. C'est sur ces valeurs que les Français devront se prononcer, sur les personnes qui les portent, et non sur les consignes des partis.

Mais l'engagement politique ne s'arrête pas aux élections. Chacun doit s'engager, là où il se trouve, dans un syndicat d'entreprise ou d'étudiants, dans des associations de parents d'élèves, partout où il est possible de s'exprimer, il faut le faire. Certes, dire ce que l'on pense dans ce pays, comporte des risques mais une véritable résistance ne se fait pas sans risque. Il est important de sortir de sa zone de confort et de se poser sérieusement la question de son engagement personnel dans cette aventure. C'est maintenant que l'Histoire se fait. Ne pas décider d'y participer de façon active et pas seulement en râlant dans son salon n'est plus justifiable. Et ce quel que soit son âge.

Nous avons vu beaucoup de jeunes descendre dans la rue. C'est bien et c'est louable mais ce n'est pas suffisant. Il ne suffit d'encourager ses enfants à y aller, il faut y aller soi-même et pas seulement dans des manifestations géantes. Ce qui se joue, ce n'est pas une contestation d'étudiants, c'est une révolution des mentalités que nous voulons. Il en va de la survie de notre civilisation.

*Christiane Taubira a parlé d'un changement de civilisation. Ce propos vous semble-t-il approprié ?*

**B.B.** - Oui, tout à fait approprié. C'est à peu près la seule chose juste qu'elle ait dite depuis qu'elle est ministre ! Elle est d'ailleurs revenue très vite sur ces propos afin de minimiser la portée de sa loi. Mais en effet, cette loi a pour conséquence un changement de civilisation. J'ai écrit un ouvrage avec Elizabeth Montfort et Aude Mirkovik\* dans lequel nous analysons toutes les conséquences catastrophiques que cette loi va engendrer. Cette loi est l'arbre qui cache la forêt. Où met-on la limite au : «J'ai droit à...». Si on autorise le mariage pour tous, on est dans la toute puissance de l'Homme. Si, dès que j'ai un désir, j'ai un droit, alors il n'y a aucune raison de s'arrêter au mariage entre personnes de même sexe. Si je veux un enfant, j'y ai droit (PMA, GPA), si je veux me marier à plusieurs, j'y ai droit (polygamie, polyamour), si je veux changer de sexe, j'y ai droit (gender) etc... C'est cela le plus grave. Toutes les dérives sont alors à craindre. C'est ainsi qu'on entre dans un Etat totalitaire. Et c'est toujours la victime la plus fragile.

Mais nous savons que nous gagnerons et nous travaillons déjà à la reconstruction d'une nouvelle société fondée sur le respect de l'intérêt général associé au respect des personnes. C'est ce que l'on appelle le Bien commun, parfait contraire de l'idéologie soixante-huitarde fondée sur l'individualisme et l'hédonisme.

(propos recueillis par Paul-Marie Coûteaux)

\* « De la théorie du genre au mariage de même sexe : l'effet dominos ». (Ed. Peuple libre- janvier 2013)